

Association sportive - Pratique compétitive



Pratiquez un sport en compétition, d'un niveau académique à international !

« L'Association Sportive de l'Université de Bordeaux Montaigne rassemble en moyenne 500 licenciés chaque année répartis sur une quarantaine de pratiques sportives différentes.

C'est une AS dynamique où les étudiants sont investis dans leur pratique mais aussi en amont, dans l'élaboration de rencontres sous différentes formes sportives et culturelles.

Ces deux dernières années, une nouvelle dynamique est donnée grâce à la confection d'un logo et d'un maillot sportif propre à l'AS afin de renforcer le sentiment d'appartenance à son équipe ainsi qu'à son Université Bordeaux Montaigne.

Le Président, Enguerrand GOFFETTE »

Pourquoi s'inscrire ?

Adhérer à l'Association Sportive permet de participer à des pratiques sportives de compétition sous les couleurs de l'Université Bordeaux Montaigne.

Attention, ces compétitions ne font pas parties des cours hebdomadaires pouvant être notés. Ces compétitions existent en complément des cours, et au bon vouloir de l'étudiant.

C'est une expérience riche car souvent collective, permettant aux étudiants performants de continuer une pratique sportive de compétition au sein d'un collectif associatif de camarades de classe.

Le déroulé

L'équipe sera construite en septembre, pendant les premiers cours de l'enseignant référent de l'activité. Ce dernier supervisera l'équipe, épaulé par des étudiants « capitaines d'équipe ».

Une fois l'équipe formée, elle sera inscrite dans un des deux championnats, en fonction de son niveau initial.

Au sein de ce championnat, elle affrontera les équipes appartenant aux autres facultés et écoles du campus bordelais.

A la fin de la saison universitaire, la meilleure équipe de l'académie de Bordeaux sera sacrée championne.

Comment s'inscrire ?

En premier lieu, vous devez en faire part à votre enseignant. Dans un second temps, une licence FFSU est à retirer au bureau des sports (DAPS), muni de :

.- Votre **carte étudiante** ;

- **10€ en espèces ou en chèque** (à l'ordre de l'*Association Sportive Université Bordeaux Montaigne*) ;

- **À partir de la rentrée 2022-2023, la délivrance d'une licence sportive FF Sport U n'est plus subordonnée à la présentation d'un certificat médical,**

sauf pour les sports à contrainte particulière La délivrance de la licence sportive FF Sport U est à présent subordonnée :

un certificat médical : - **de moins d'un an pour les sports à contraintes particulières** (Biathlon, **Boxe(s) combat**, Karting, Pentathlon, **Rugby(s)**, Tir)

- **de moins de 6 mois si l'étudiant a répondu « OUI » à l'une des questions du questionnaire médical.**

Un **tee-shirt de l'AS UBM vous sera offert à votre inscription** afin que vous puissiez porter les couleurs de l'Université lors des différentes manifestations sportives auxquelles vous participerez.

Documents à fournir complétés :

📎 [Télécharger le fichier «Questionnaire-de-sante-22-23.pdf» \(141.3 Ko\)](#)

📎 [Télécharger le fichier «Certificat médical FFSU_22-23-1.pdf» \(116.1 Ko\)](#)

Quand ont lieu les compétitions universitaires ?

Les rencontres sportives se déroulent en soirée pendant la semaine et les jeudis après midi.

Membre de la [Fédération française du sport universitaire](#) (FF Sport U), l'Association Sportive de l'Université Bordeaux Montaigne permet, par la pratique sportive en compétition, de développer et favoriser l'expression de vos compétences sportives, valoriser votre sens des responsabilités (arbitre, entraîneur, coach, membre du bureau, etc.), organiser de multiples manifestations sportives et artistiques et participer à la vie de l'université.